

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

*COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 juillet 2016*

L'an deux mille seize et le vingt-neuf juillet, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, AGEORGES Benoit, BOUCHEZ Christèle, POTTIEZ Bruno, LOOSEN Chantal COQUEMPOT Bruno, SOHIER Isabelle, MESER Delphine, HANNEBICQ Nicolas, PRUVOST Francis et BLANQUART Alain

Absents représentés : CAMUS Lydie par MESER Delphine
DERAEDT Didier par THOREL Gilles
ALBA Jocelyne par BLANQUART Alain

Absent non représenté : JAKUBOWSKI Chantal

Secrétaire de séance : POTTIEZ Bruno

La lecture du compte rendu de la réunion précédente....n'appelle aucune observation

Rapports annuels des délégations de service publics de la CASO

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer sur les rapports annuels des délégations de services publics de la CASO. Le lien vers tous les rapports a été envoyé à l'ensemble du conseil municipal, par mail, le 22 juillet 2016.

Les rapports concernés sont :

- Compte rendu annuel technique et financier portant sur la gestion du Complexe Culturel Daniel BALAVOINE pour la saison 2014/ 2015
- Compte rendu technique et financier pour la réalisation d'un centre aquatique et d'une salle de spectacles/congrès de l'exercice 2015
- Compte rendu annuel technique et financier portant sur la gestion d'une fourrière refuge pour animaux pour l'exercice 2015
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers au titre de l'année 2015
- Compte rendu annuel technique et financier portant sur l'exploitation technique et commerciale du réseau de couverture des zones d'ombre ADSL de la CASO au titre de l'exercice 2015
- Compte rendu annuel technique et financier portant sur l'exploitation des Aires d'accueil des Gens du Voyage d'Arques - Blendecques et Longuenesse et de l'Aire de Grand Passage de St Omer au titre de l'exercice 2015
- Compte rendu annuel technique et financier portant sur la gestion et l'animation de la pépinière d'entreprises au titre de l'exercice 2015
- Compte rendu annuel technique et financier portant sur la gestion de l'Office de Tourisme de Pôle au titre de l'année 2015

- Compte rendu technique et financier pour l'exploitation de la Maison du Marais de l'exercice 2015
- Compte rendu annuel technique et financier au titre de l'année 2015 portant sur l'exploitation des transports collectifs
- Compte rendu technique et financier pour l'exploitation d'un complexe sportif culturel et évènementiel de l'exercice 2015
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif des communes de Campagne lez Wardrecques et Wardrecques au titre de l'année 2015
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable des communes de Campagne lez Wardrecques et Wardrecques au titre de l'année 2015
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif au titre de l'année 2015

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'ensemble des rapports. Toutefois, une conseillère souhaite savoir pourquoi le tarif de l'eau est plus élevé dans la commune que dans toutes les autres communes de la CASO. Cela pourrait être dû à l'assainissement (plus de la moitié de la commune y est relié). La question sera posée aux services concernés et réponse sera donnée à la prochaine réunion de conseil municipal.

Défense incendie

Le diagnostic de schéma communal de défense extérieure contre l'incendie a été réalisé et validé par le SDIS. Mme Laraillet de Véolia va venir en septembre pour présenter les dispositifs préconisés par Véolia.

Téléphonie

Nous avons à régler la somme de 2 796,32€ qui correspond aux factures de téléphonie non réglées depuis octobre 2015, suite aux problèmes rencontrés avec les différents opérateurs téléphoniques. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Prix des terrains à vendre Quartier des Emeraudes

Des terrains appartenant à la commune, situés rue Principale Quartier des Emeraudes (côté ancienne cantine Gilson) vont être mis en vente. Superficie environ 3 000 m², il est proposé de le mettre en vente au prix de 40€ le m² dans l'état, et de se renseigner si le bornage peut être inclus dans la vente à la charge des futurs acquéreurs. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Fin du crédit-bail véhicule Kangoo avec option d'achat

En date du 12 juillet 2012, la commune a souscrit un contrat de crédit-bail de 48 mois pour le véhicule Kangoo (services techniques).

Le contrat est arrivé à son terme, il est proposé au conseil municipal d'opter pour l'achat du véhicule pour un montant de 152.28€. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Subvention au titre des amendes de police pour l'acquisition de radars pédagogiques

Pour tenter de résoudre les problèmes de non-respect de la limitation de vitesse de la part de nombreux véhicules, la commune souhaite acquérir 2 radars pédagogiques par le biais d'un groupement de commande avec la CASO. Le coût pour les 2 radars est de 3 953€ HT. Nous souhaitons solliciter l'aide de la Maison du Département Aménagement Durable de

l'Audomarois au titre des produits des amendes de police. Subvention possible de 40% du montant HT, plafonné à 15 000€. Soit une aide possible de 1 581.20€ HT. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Organisation périscolaire

La commission Affaires scolaires s'est réunie avec pour objectif la mise en place dès la rentrée de septembre d'un permis de bonne conduite pour les temps périscolaires (garderie, cantine, NAP). Le principe : chaque enfant (à partir du CP) fréquentant les services périscolaires se verra octroyer un permis de bonne conduite de 12 points au début de l'année scolaire, si l'enfant est irrespectueux, se bagarre, ou se conduit mal il se verra retirer 1 ou plusieurs points selon la grille définie au préalable, il y aurait aussi 1 système de récupération de point en cas de bonne conduite de l'enfant. Un courrier d'explications sera distribué à chaque famille en début d'année scolaire. Une conseillère précise qu'elle s'abstient sur le dossier. Plusieurs questions sont posées : est-ce vraiment utile ? Est-ce pédagogique ? N'est-ce pas seulement de la sanction ? Il est précisé que c'est une idée de test, à voir les résultats. Il faudra bien expliquer au personnel communal encadrant la méthode et prévenir le Directeur.

Divers :

- Atelier Fineoreille : il est proposé à la commune (ainsi qu'à Wardrecques et Racquinghem) la mise en place d'ateliers de pratique chorale avec l'Opéra de Lille en temps périscolaire. A raison d'1h30 par semaine, les enfants volontaires se réuniront pour une initiation à la pratique vocale de haute exigence artistique. Il s'agira d'un groupe de 12 enfants minimum, âgés de 9 à 11 ans. Des déplacements à l'opéra de Lille seront organisés et un concert présenté en fin d'année. Un encadrant de la CASO viendra présenter le projet aux enfants. Cela ne coûtera rien à la commune.
- Avenant et reconduction du marché pour la prestation de service de contrôle et maintenance des bouches et poteaux incendie : Par délibération du 8 juin 2015, nous avons adhéré au groupement de commandes pour la prestation de service de contrôle et maintenance des bouches et poteaux d'incendie. La commune de Nordausques souhaite s'ajouter au groupement. La convention stipule à l'article 6 « *L'adhésion d'un nouveau membre au groupement est acceptée par l'organe délibérant de chacun des membres du groupement. Cette adhésion est prise en compte dans le cadre d'un avenant à la présente convention constitutive* ». Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'ajout de la commune de Nordausques. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Nom pour la nouvelle intercommunalité : Par mail en date du 18 juillet, il a été demandé à l'ensemble des conseillers de se prononcer parmi 3 choix possible sur le nom de la future intercommunalité. Les 3 choix étaient :
 - Communauté d'Agglomération du Pays de St-Omer : 2 voix
 - Terres de St-Omer
 - St-Omer Lys Agglomération : 3 voix5 personnes ont répondu. Le nom retenu pour la commune est : St-Omer Lys Agglomération.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes rurales : Par courrier en date du 4 juillet 2016, la commune a décidé de faire appel à au service d'aide aux communes rurales (assistance à maîtrise d'ouvrage) de la CASO, pour des travaux d'extension et de mise en accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente (date prévue début 2017). Il s'agit

d'une 1^{ère} approche pour nous permettre d'avance dans la réflexion du projet. Le montant de l'opération est estimé à 30 000€ HT. L'assistance s'élève à 1.25% soit 375€. Il est demandé au Conseil Municipal, après avoir vu un plan des travaux d'approuver l'opération et le montant des travaux, de solliciter le service d'aide aux communes rurales de la CASO, d'autoriser M. le Maire de solliciter les différents partenaires de financement (subvention possible de 40% par le Département et 20% par la CASO), d'autoriser M. le Maire à mettre en œuvre les procédures administratives et techniques. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Une conseillère dit qu'il pourrait être bien lorsque les travaux seront effectués, d'installer dans les nouveaux sanitaires, un espace de change pour enfant avec système mural.

- Pelouse terrain de football : que faut-il en faire ? des logements ? agrandissement du parking de la salle polyvalente ? un espace sportif couvert ?
- Abri de bus rue du Smetz : l'abri de bus devait être implanté en juin, la Mairie a reçu les plans pour l'implantation quelques jours avant la réunion. L'abri de bus devrait être installé pour la rentrée prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Le secrétaire de séance,



Bruno POTTIEZ

Le Maire,



Gilles THOREL